Image not found or type unknown

Pas de contrat de travail ecrit

Par **mijucha**, le **21/06/2010** à **12:51**

Bonjour

je travaille depuis 1 an et demi chez un particulier paye par le cesu, celui-ci me force a donner ma demission suite a une altercation, je n'ai pas de contrat ecrit. n'ayant nullement l'intention d'y retourner que dois-je faire ?. merci de votre reponse, cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés